

**Recrutement des tuteurs enseignants spécialisés de l'ASH, dans le cadre du CAPPEI
pour l'année 2024-2025**

Dans le cadre de la formation au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, un tuteur enseignant spécialisé de l'ASH accompagne chaque enseignant bénéficiant de la formation. Le tuteur est une personne ressource dans le domaine de l'éducation inclusive, titulaire du CAPPEI. Il pourra accompagner jusqu'à 2 stagiaires. Ses interventions sont en cohérence avec la formation INSPE et l'accompagnement de l'équipe ASH. Il accompagne le stagiaire dès la formation de préparation avant les congés scolaires d'été jusqu'à la présentation des épreuves du CAPPEI, selon le calendrier académique 2024/2025.

La rétribution de la mission est conditionnée à l'envoi d'un rapport d'activités en fin de période 4, qui fera état, de manière quantitative et qualitative, des services effectués et des actions menées.

Pour l'année scolaire 2024-2025, des tuteurs enseignants spécialisés de l'ASH exerçant dans les contextes d'exercice suivants devront être recrutés, en lien avec les supports de poste des futurs stagiaires :

- 4 tuteurs pour : RASED à DOMINANTE RELATIONNELLE
- 2 tuteurs pour : RASED à DOMINANTE PEDAGOGIQUE
- 10 tuteurs pour : COORDONNER UNE ULIS (8 ULIS école, 2 ULIS Collège)
- 2 tuteurs pour : ENSEIGNER EN UNITE D'ENSEIGNEMENT
- 1 tuteur pour : ENSEIGNER EN MILIEU PENITENCIER
- 3 tuteurs pour : ENSEIGNER EN SEGPA

Les personnels intéressés peuvent renvoyer leur candidature visée par l'IEN de circonscription au secrétariat ASH, **avant le 23/05/2024** : ien-06.ais@ac-nice.fr

Annexe 1: Fiche de candidature

Annexe 2: Fiche repère

ASH
ien-06.ais@ac-nice.fr